

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 17

Artikel: Une belle chevelure
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194248>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nateur du festin, un Français, un Tourangeau du nom célèbre alors d'Eustache Potier.

Mille ans se sont écoulés depuis les splendeurs barbares de l'empereur Maxime: aux pyramides de feu ont succédé lustres et girandoles; aux litières de paille fine, des tapis précieux; aux branches d'arbre, des tentures de laine et de velours; aux tabourets grossiers, des chaises à dossier énorme, rembourrées de foin, recouvertes de peaux choisies auxquelles on laisse le poil de la bête comme surcroit d'ornement et de beauté.

Plus de rotis monstrueux, moins d'élégantes pièces artistement préparées. Toujours robuste et male, l'appétit est plus décent, le goût plus rafiné, la cuisine plus savante, l'appareil culinaire plus parfait. Plus de jongleurs et d'histrions vulgaires: des tableaux féeriques, dignes de nos théâtres modernes, où la magie se mêle à la bonne chère.

M. Fulbert-Dumontel arrive maintenant au curieux festin donné à cent convives par le vidame de Chartres, en 1450. Le plafond de la salle à manger représente un ciel. A chaque service les nuages s'abaissent pour enlever la table et faire surgir à sa place un service nouveau. Au dessert, ces nuages s'obscurcissent, un orage éclate avec un accompagnement de tonnerre et d'éclairs; une pluie légère d'eau parfumée arrose doucement les convives, tandis qu'en guise de grêle une multitude de petites dragées tombent gaîment dans les assiettes.

Voici maintenant le dîner fameux qu'à la même époque le galant duc du Maine offre à deux jeunes et charmantes dames de ses amies.

Regardez! au milieu de la table s'allonge un plateau représentant une place de gazon ornée de plumes de paon et enrichie d'une tour d'argent travaillée à jour. Cette tour féerique est remplie de petits oiseaux dont on a doré la tête et les pattes. Sur la plate-forme flottent trois drapeaux portant les armes du duc et des deux dames. A chaque coin de la table, qui est oblongue, en bois de citronnier, on a placé un pâté colossal surmonté de plusieurs autres pâtés dont les dimensions vont toujours en diminuant, afin de former une pyramide élégante et légère.

Le premier service de ce festin historique se compose d'un ragout de cerf, d'un plat de quartiers de lièvre et d'une fricassée de poules de la Bresse farcies de crêtes, de foie et de rognons.

Au second service, on entame les pâtés dont chacun renferme une oie, six poules de la Flèche, six pigeons du Berri, un lièvre, une outarde, dix livres de chevreuil, puis vingt-six œufs durs, piqués de clous de girofle et parsemés de safran. Les pâtés gigantesques, servant de base à l'édifice, sont argentés; les petits, qui les surmontent pour former pyramide, sont dorés. Au troisième service, on apporte un énorme esturgeon avec une sauce à l'huile, trois hérissons saupoudrés de gingembre, deux hérons piqués, un jeune chevreuil et un petit porc de Lorraine, savamment préparés. Comme autrefois, les bords des plats immenses sont enguirlandés de canards toulousains, de poulets mignons, de cailles, d'ortolans, de grives et de perdrix.

Au dessert, crèmes rouges et blanches, gâteaux gigantesques, fromages variés, fruits odorants, pruneaux de Tours cuits dans de l'eau de rose, cerfs et cygnes en sucre portant au cou les armes du duc du Maine et des deux nobles dames, ses deux invitées. Comme vins, les meilleurs vins de France, enfin des liqueurs fabriquées avec du miel de Narbonne et des épices choisies. Dans les jardins du duc, un orchestre de violons, de flûtes et de cornemuses.

Au seizième siècle, les grands festins conservent encore le prestige étrange et la bizarre magnificence de cette magie culinaire qui aurait fait la joie de Robert-Houdin.

Nous voici au repas de noces de Henri IV avec Marie de Médicis. Ici encore les décorations de la salle à manger changent à chaque service. La table s'élève toute servie du plancher où elle disparaît pour surgir de nouveau. C'est de la même façon qu'entrent et sortent tous les domestiques, toujours vêtus de costumes analogues aux décorations de la table. Au dessert la table se change en bouquet fleuri; des sylphes et des nymphes offrent, en dansant, les vins exquis, les fruits en sucre, mille friandises qui semblent être les produits naturels des sources des arbres et des plantes de ce bosquet enchanté. Pour compléter l'illusion, n'a-t-on pas peuplé ces parterres d'une foule d'oiseaux charmants qui, effrayés par les applaudissements, s'envoient au plafond teinté d'azur.

Enfin, sous Louis XIV, on commence à saisir le ridicule de toute cette fantasmagorie culinaire et le luxe de la table subit les règles de la raison. Les sylphes et les nymphes s'en vont rejoindre les jongleurs, les histrions, et la magie disparaît avec ses coûteuses extravagances dans sa grotesque mythologie.

Dans ce château de Chantilly, où reçoit royalement le vainqueur de Rocroy, un grand progrès se prépare, une révolution féconde et douce s'accomplit. L'épée au côté et la mélancolie du génie au front, le grand Vatel apparaît. Et, depuis Vatel, l'art culinaire n'a cessé de s'étendre dans les voies parfumées des perfectionnements gastronomiques, cherchant toujours à remplacer la profusion par le choix, le faste par l'élegance, l'excentricité par la distinction, le caprice par le confort, l'extravagance par le bon goût.

Monsieur le rédacteur du *Conteur vaudois*,

L'ordonnance de LL. EE. de Berne sur la récolte et la destruction des hennetons, en 1749, publiée dans le *Conteur* du 21 avril, soulève une question intéressante.

On sait que dans nos contrées les grandes invasions de hennetons reviennent tous les trois ans, le développement des larves, soit vers blancs, se faisant dans les années intermédiaires. Sous d'autres cieux, il en est autrement : dans l'Allemagne du Nord, par exemple, la période des hennetons est de quatre ans; dans le Valais, l'apparition des hennetons ailés, qui revient, comme chez nous, tous les trois ans, est d'une année en avance sur celle des bords du Léman.

La question que je pose est la suivante : La période des hennetons est-elle, chez nous, toujours régulièrement de trois ans? Cette

régularité n'a-t-elle jamais été troublée dans les temps historiques?

Si nous admettons que les dates citées pour des ordonnances bernoises contre les hennetons soient des années d'éclosion de l'insecte ailé, nous aurions jusqu'en 1894 :

1711.	. 183 ans, soit 61 périodes de 3 ans.
1717.	. 177 » 59 »
1723.	. 168 » 56 »

Je trouve encore dans mes notes quelques indications analogues; malheureusement elles sont trop clairsemées.

De 1786, année de hennetons, nous avons jusqu'en 1894, 108 ans, soit 36 périodes de 3 ans.

1849, qui a eu de même une grande sortie de l'insecte, est à 15 périodes de 3 ans de l'année actuelle.

Depuis 1849, de nombreuses observations confirment la régularité de la périodicité.

La seule date divergente est celle de 1749, date de l'ordonnance bernoise que vous citez dans le dernier numéro du *Conteur*. La date probable de l'apparition des hennetons doit être 1750, qui représente 48 périodes de 3 ans avant 1894: nous devrions admettre qu'une grande abondance de vers blancs aura provoqué, un an plus tôt, la sollicitude de LL. EE.

Permettez-moi de demander à ceux de vos lecteurs qui posséderaient des notes sur les années de hennetons, dans les siècles passés et dans le commencement du XIX^e siècle, de vouloir bien me les communiquer, afin que je puisse étudier cette question en me basant sur des documents plus nombreux et plus précis.

Agreez, monsieur le rédacteur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Morges, 22 avril 1894.

F.-A. FOREL

Une belle chevelure. — Une des dames d'honneur de l'impératrice d'Autriche, qui a tracé le portrait intime de la souveraine, traduit en français par M. P. Bertrand, dit à propos de la chevelure d'Elisabeth :

« ...Le seul trait de vanité que j'ai remarqué chez l'impératrice est l'orgueil de sa magnifique chevelure qui, dénouée, tombe jusqu'à ses genoux. Elle avait l'habitude de la faire broser tous les jours pendant que M^{me} F... lui lisait des romans anglais, français ou hongrois, et elle tenait follement à ce qu'on ne lui arrachât pas un seul cheveu. Cela était, sans doute, impossible. Aussi son infortunée femme de chambre, alerte et jeune, cachait-elle soigneusement dans la poche de son tablier ces soyeux et précieux fils blonds.

Un jour, l'impératrice, jetant un regard dans la glace, aperçut ce manège. Se dressant d'un bond, elle s'écria :

— Je vous y prends, enfin! Voilà comment vous abîmez ma chevelure!

Avec une présence d'esprit qui aurait fait honneur à un diplomate, la femme de chambre répondit sans hésiter :

— Je supplie Votre Majesté de me pardonner. Cela ne m'était jamais arrivé. Je désirais seulement avoir une

petite boucle des cheveux de ma souveraine pour que ma fillette les porte comme un talisman.

Que l'impératrice crût ou non à cette explication, elle n'en montra rien, se contentant de hausser les épaules et de sourire. Mais le lendemain, en offrant à sa femme de chambre un médaillon enrichi de diamants, elle lui dit avec un imperceptible air de raillerie dans les yeux :

— Voici un talisman meilleur. Votre fille le mérite bien pour avoir une mère aussi adroite. »

On vilhio régent.

Tot a rudo tsandzi du lo vilhio teimps, hormi petétré lo sélao et la louna; et onco : y'ein a que preteindont que lo sélao a dâi gros cacabots et que ne freccassè pas atant què lè z'autro iadzo. Ne sé pas bin adrâi cein qu'ein est; mà lè vegnolons porriont bin ne pas être d'accou avoué cllião guegne-louna, kâ quand faut dzourè pè lè vegnès pè la raveu, quand on ne vâi pas on niolan et que ne fâ pas lo pe petit revolin dè bise, lo sélao n'a diéro apparence dè câlâ.

Mâ po cein qu'ein est dè voïadzi, dè travailli, dâi z'ésès, dâi z'armès à fû et dè totès cllião novallès einveinchons, à Dieu mè reindo! coumeint cein a tsandzi. Se noutrès péres-grands châi revengnont férè on tor, te possiblio que sariont ébahî quand vairront cllião vouagons que vont ventre-à-terre sein tsévaux; cllião vélo, que preindriont po dâi molârès que traçont su lão mâola; cllião sâitâosès, que vo rácllont onna pousta d'espacette ein demi-hâora; cllião mécaniques, que font ein onna vouarba cein que quattro z'écochâo n'ariont pas fê du la St-Martin à Paquiè; cllião pétaîru, qu'on tserdzè pè lo galotion; et tot lo resto : cllião grands fi d'artsau, qu'on sè pâo dévezâ d'on veladzo à l'autra, quand bin fâ 'na forte oûra, et cllião mermitès dâi z'anarchistes, que vo font châota onna mâison coumeint onna pétublia, ein escarbouilleint tot et ein éteresseint lo mondo! Eh! cllião pourro vilhio, se vayessont cein! Mémo lo grand Napoléon ne sarâi pas què sè derè.

Ora, po ein vêni ào vilhio régent, c'est tot coumeint vigno dè vo derè, cein a rudo tsandzi assebin. Se faut dâi z'hommo dè cabosse po teni l'écoula oreindrâi, on n'étai pas tant molési lè z'autro iadzo; mà tot parâi, petit z'a petit, lo gouvernémeint fasâi dâi lois que ma fâi faillai étrè bin éduquâ po maniyi la talotse.

On gaillâ dâo coté dâo Moléson s'étai eingadzi coumeint fretâi pè Maracon, et coumeint on amè prâo savâi avoué quoi on a afférè, on allâ démandâ per tsi leu se l'étai on bon soudzet, et on sut que l'avâi éta régent.

— Adon vo z'ai étâ régent, se lâi fâ lo président dè la fretéri?

— Oi.

— Et porquî ai-vo tsandzi dè meti?

— C'est que l'ant fé onna loi coumeint quiet, po ètre régent, faut savâi liairè et érirè, et m'a faillu démandâ ma démechon.

Ce que les jeunes femmes disent. — Nous empruntons les lignes suivantes à une chronique de François Coppée, publiée dans les *Annales politiques et littéraires* :

« C'est le bon moment pour la promenade, et quand je puis dérober une heure à la « copie », je flâne par le faubourg et par les boulevards suburbains. Un de mes amusements est d'y saisir au vol un bout de dialogue des jeunes femmes qui s'en vont par couples. Et à ce propos, je vous soumets cette observation d'un vieux badaud qui aime à coudoyer la foule et qui n'est autre que votre serviteur.

» Quand deux femmes passent en causant, elles rient ou elles sont sérieuses, n'est-ce pas? Ecoutez ce qu'elles disent. Si elles rient, c'est qu'il n'est question entre elles que de choses frivoles; c'est, par exemple, qu'elles médissent d'une camarade ou se moquent d'un amoureux. Mais, si elles sont sérieuses, si leur physionomie marque un intérêt passionné, — n'en doutez pas, — c'est qu'elles parlent toilette.

» Eh bien! par ces belles journées, elles ne plaisent pas, les petites amies, je vous prie de le croire. Effet du printemps. Elles ne songent qu'à imiter la nature et à se faire belles. Les mots que j'entends le plus souvent prononcer sont les mots : « Louvre » et « Bon Marché »; et les phrases sont du genre de celles-ci : « Je t'assure, ma chère, une occasion... » Ou bien : « Tu verras, ma petite... un « ottoman » grande largueur... »

« Ne voyez dans ces lignes aucune intention malicieuse, gentilles passantes, et vous surtout, pauvres fillettes, pour qui c'est une si grosse affaire, à la saison nouvelle, de vous procurer un chapeau frais, une modeste robe, une petite « confection. » Combien vous avez raison, au contraire, de vouloir être aussi bien mises que le permet votre boursicot, maintenant que vous êtes jolies! Car votre jeunesse sera brève et ne durera pas plus que cet avant-printemps, qui, demain peut-être, sera grillé par la lune rousse. »

Soldats altérés.

Quelques soldats, habitants d'une petite cité vaudoise, et se trouvant en caserne, ont adressé la lettre suivante à

un de leurs amis, détenteur d'un établissement :

Monsieur X...,

Grand Hôtel septentrional,
à Z...

Lausanne, avril 1894.

Monsieur,

Permettez-nous de profiter de quelques instants de *répit*, — répit, c'est bien le véritable mot, en cette fin de siècle, — pour vous adresser les bonnes salutations de quelques amis détenus dans les casernes de la Ponthaise et souvent obligés de renoncer à leur doux *farniente* pour aller promener leurs charmes aux abords de la capitale.

Pensez aux défenseurs de la patrie qui représentent si dignement notre province dans l'armée fédérale et envoyez-leur, *par retour du courrier*, une caisse de bouteilles, en nombre suffisant, pour :

1^e Réconforter les travailleurs;

2^e Consoler les pauvres exilés privés de leur café habituel;

3^e Satisfaire la soif des insatiables.

En le faisant, vous accomplirez une œuvre digne de notre vieille cité, vous ferez preuve de solidarité, et la patrie vous en sera reconnaissante.

Au nom de vos représentants
à la Ponthaise :

(Suivent sept signatures.)

P.-S. Nous partons pour le Chalet-à-Gobet aujourd'hui et rentrerons demain soir, vendredi; c'est vous dire que votre envoi nous fera bien plaisir.

Mais ça presse.

Prenez soin de nos femmes et de nos enfants!

Glion-Naye. — L'exploitation régulière de la ligne Glion aux Rochers de Naye a commencé mardi 24 avril. Jusqu'au 1^{er} mai, il y aura deux trains par jour dans chaque sens, mais à partir du 1^{er} mai il y en aura 3.

L'hôtel des Rochers de Naye est également ouvert depuis le 24 courant.

OPÉRA

Vendredi et mardi derniers, les *Cloches de Corneville* et les *Dragons de Villars* avaient attiré un nombreux public au théâtre. Le premier de ces opéras a été particulièrement bien rendu. M. Dechesne, notre sympathique baryton, a eu les honneurs de la soirée, fort bien secondé, du reste, par les autres interprètes, M. Joinisse, entr'autres, qui avait composé une figure fort originale du père Gaspard. Les chœurs possédaient une homogénéité et une précision qui ne sont malheureusement que trop rares sur notre scène.

Les *Dragons de Villars*, que leurs mélodies fraîches et pimpantes maintiennent toujours au répertoire, ont été pour M^{me} Mardaga l'objet d'un succès mérité. M^{me} Mardaga, qui est en même temps une excellente comédienne,